



Ministère du Développement Durable
Monsieur le Ministre Marco Schank

Luxembourg, le 25 mai 2012

concerne : demande d'informations en relation avec les établissements « Seveso »

Monsieur le Ministre,

En relation avec les entreprises Seveso, notre organisation aimerait vous adresser les questions suivantes, ceci conformément au droit à l'information. Pouvez vous nous informer sur

- les plans d'urgence établis sur base de l'article 11 ainsi que le rapport de sécurité prévu au paragraphe 4 de l'article 13 pour les différentes entreprises Seveso (documents ,qui d'après la loi doivent être mis à la disposition du public);
- la volonté de votre ministère de rendre accessibles ces informations sur la plateforme internet (<http://www.itm.lu/seveso>), plateforme qui comprend à l'heure actuelle que des informations fort insuffisantes à ce sujet ; (une recherche sur le portail de l'environnement de votre ministère n'a donné d'ailleurs aucun résultat y relatif) ;
- des recommandations faites le cas échéant aux communes (concernées par des entreprises SEVESO) quant aux mesures à adopter dans le cadre des nouveaux PAG en relation avec l'implantation d'entreprises SEVESO sur leur territoire ?

Tout en vous remerciant d'avance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Blanche Weber
présidente

Francis Hengen
responsable du groupe de
travail environnement humain